

Document N°II-4
<i>Document de travail, n'engage pas le Conseil</i>

Couple, famille, parentalité, travail des femmes

Les modèles évoluent avec les générations

*Alice Mainguené
INSEE Première n°1339, mars 2011*

Couple, famille, parentalité, travail des femmes

Les modèles évoluent avec les générations

Alice Mainguéné, division Études sociales, Insee

Au cours des cinquante dernières années, les structures familiales se sont écartées peu à peu des modèles traditionnels. Les mentalités ont suivi l'évolution de la société concernant le couple : vivre en union libre et divorcer sont entrés et dans les mœurs et dans les mentalités. La diversité des parcours familiaux est aussi acquise : la moitié des personnes pensent que les femmes peuvent avoir et élever seules un enfant si elles le souhaitent.

Toutefois, en se plaçant du point de vue des enfants, les personnes affirment clairement l'importance du rôle des deux parents : elles estiment qu'un foyer avec deux parents est nécessaire à l'épanouissement de l'enfant ; elles ont peu d'a priori sur qui doit avoir la garde des enfants en cas de divorce ; elles trouvent préjudiciable au développement des enfants un père trop préoccupé par son travail.

Les opinions sur le travail des femmes ont beaucoup évolué : la moitié des 75-79 ans sont plutôt favorables à ce que, lors d'une crise économique, les hommes soient prioritaires sur les femmes pour obtenir un emploi, mais cet avis n'est plus partagé que par un adulte sur dix de moins de 30 ans. Néanmoins, dès lors que les jeunes enfants sont concernés, la moitié des adultes pensent que l'activité professionnelle de la mère peut être un facteur de souffrance pour l'enfant.

Hommes et femmes ont souvent des opinions proches. Toutefois, les femmes sont moins nombreuses à plébisciter le rôle des pères et les hommes s'inquiètent plus des conséquences possibles du travail des mères sur le bien-être des jeunes enfants.

Au cours des cinquante dernières années, les structures familiales se sont éloignées du modèle du couple marié avec enfants. De même, les hommes et les femmes ont des attitudes de genre moins marquées : plus de femmes travaillent et les hommes s'impliquent davantage dans la sphère familiale.

En parallèle, les opinions sur le couple, la famille et les rôles attribués aux hommes et aux femmes se sont écartées des modèles traditionnels. Les jeunes sont les plus enclins à rejeter ces modèles ; les plus anciens restent certainement influencés par leur vécu, voire par les normes sociales en vigueur lors de leur jeunesse.

Les couples évoluent, les mentalités aussi

Les couples d'aujourd'hui ne ressemblent pas à ceux d'hier, il en va de même pour les différences d'opinions entre les générations.

Dans une conception traditionnelle du couple, l'homme est plus âgé que la femme. C'est d'ailleurs le cas de 69 % des couples en 2007. Cependant, le bénéfice de cette différence d'âge pour le couple ne fait pas l'unanimité. En effet, selon l'enquête Erfi 2005 (*sources*), en France métropolitaine, seulement un quart des personnes de 18 à 79 ans (28 % des femmes et 23 % des hommes) sont « d'accord » ou « plutôt d'accord » avec l'opinion selon laquelle « dans un couple, c'est mieux quand l'homme est plus âgé que la femme ». Ce sentiment est plus répandu parmi les personnes qui ont une importante différence d'âge avec leur conjoint (l'homme ayant au moins cinq ans de plus que la femme). Ils sont alors 45 % à partager cette opinion, contre 10 % pour les couples où la femme a le même âge ou est plus âgée. De même, les générations les plus anciennes, au point de vue plus traditionnel que les jeunes, ont davantage tendance à penser que l'homme doit être plus âgé : après 65 ans, ils sont plus de quatre sur dix à le penser. Cela n'est sûrement pas étranger au fait que les couples formés dans les années cinquante ont une

INSEE
PREMIERE



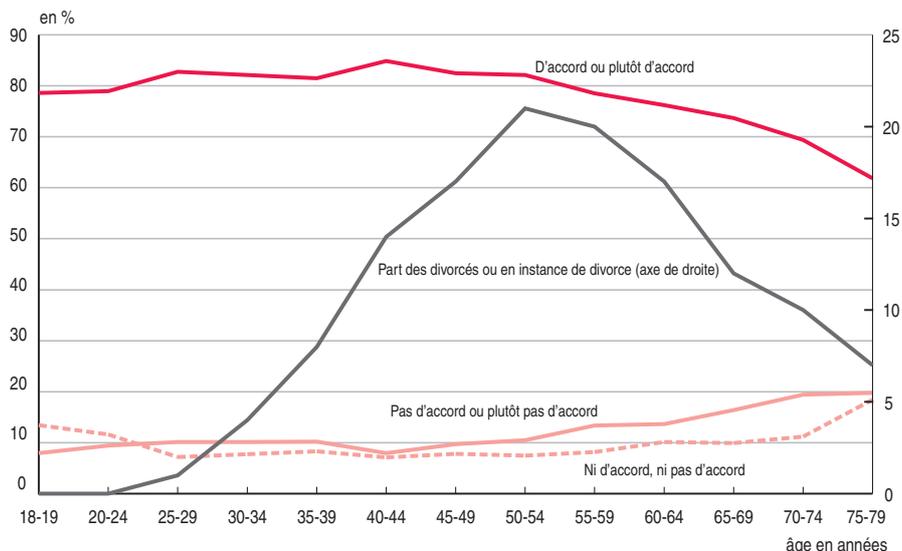
INSEE

① Des parents peuvent-ils divorcer ?

Lecture : à la phrase « Si des gens sont malheureux en couple, ils peuvent divorcer, même s'ils ont des enfants », 79 % des personnes de 18 et 19 ans ont répondu « D'accord ou plutôt d'accord ».

Champ : France métropolitaine, personnes de 18 à 79 ans vivant en ménage ordinaire.

Source : Ined-Insee, enquête Erfi 2005.



plus grande différence d'âge (de six mois) que ceux formés dans les années quatre-vingt-dix. Les avis restent toutefois peu tranchés sur cette question : quatre personnes sur dix n'expriment ni accord, ni désaccord.

Les points de vue sont plus nets et les différences d'opinions entre générations plus marquées sur le sujet de la cohabitation hors mariage. Sept personnes sur dix pensent qu'un couple peut cohabiter sans être marié, ni même en avoir l'intention. Dans les faits, cette situation n'est pas si fréquente : d'après le recensement de 2007, seul un couple sur cinq vit en union libre. Les écarts entre générations sont néanmoins importants : 80 % des personnes de 20-24 ans en couple vivent en union libre, contre 5 % des plus de 65 ans. Les avis sur l'union libre divergent également selon les générations : la proportion de personnes en accord avec cette situation varie de cinq sur dix à huit sur dix entre la génération la plus ancienne et la plus jeune.

Aujourd'hui, le divorce est considéré par la plupart des personnes comme une issue possible pour les personnes malheureuses en couple et ce, même lorsqu'il y a des enfants (graphique 1) : huit personnes sur dix y sont favorables (75 % des hommes et 83 % des femmes). Cette part est évidemment plus importante parmi les personnes divorcées ou en instance de divorce (90 %). Et c'est surtout à partir de 60 ans que l'écart entre générations se creuse : avant cet âge, huit adultes sur dix sont plutôt favorables au divorce comme issue d'un mariage malheureux, contre

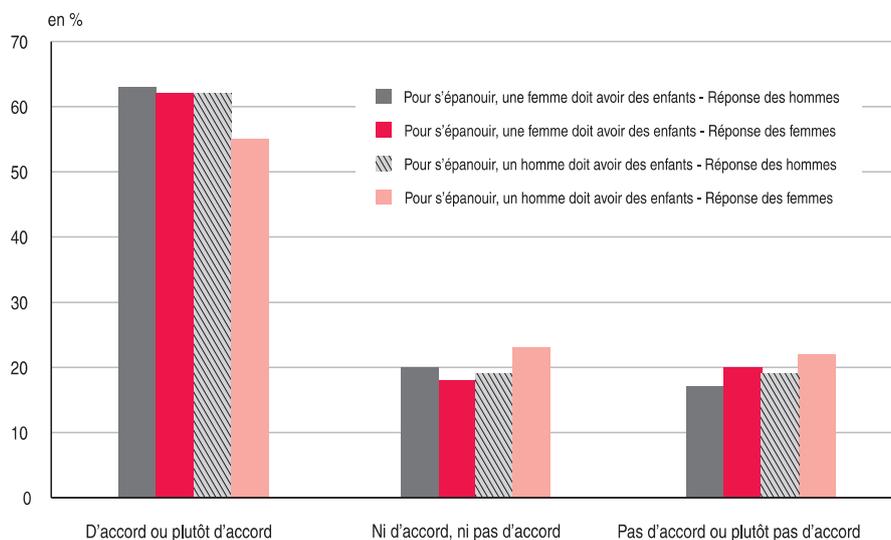
six sur dix après 75 ans. Parmi les questions portant sur le couple, c'est celle sur le divorce qui recueille les avis les plus tranchés : seul un adulte sur dix ne prend pas position.

La parentalité n'est plus un passage obligé selon les plus jeunes

Les modèles familiaux se sont aussi diversifiés ces cinquante dernières années. Si, aux yeux des plus jeunes, la parentalité apparaît moins nécessaire pour s'épanouir, la présence des deux parents dans le foyer est plébiscitée. Ainsi, 63 % des personnes interrogées, hommes comme femmes, estiment que

« pour s'épanouir, une femme doit avoir des enfants » (graphique 2). Une opinion davantage répandue chez les plus âgés : les 65 ans et plus sont huit sur dix à exprimer cette opinion, contre cinq sur dix chez les moins de 30 ans. Là encore, situation personnelle et opinion sont liées : parmi les personnes sans enfant, cinq sur dix partagent cet avis, et les femmes les plus nombreuses à penser que la maternité est une condition nécessaire au bonheur sont celles qui ont eu le plus d'enfants. La paternité est également une valeur sûre. Les hommes sont aussi nombreux à penser qu'elle est nécessaire à l'épanouissement d'un homme, qu'ils le sont à penser que la maternité est nécessaire à l'épanouissement d'une femme. Les

② Faut-il avoir des enfants pour s'épanouir ?



Lecture : à la phrase « Pour s'épanouir, une femme doit avoir des enfants », 63 % des hommes ont répondu « D'accord ou plutôt d'accord ».

Champ : France métropolitaine, personnes de 18 à 79 ans vivant en ménage ordinaire.

Source : Ined-Insee, enquête Erfi 2005.

femmes en revanche font une distinction : la moitié pense qu'un homme peut s'épanouir sans enfant, alors que seules 20 % pensent qu'une femme peut s'épanouir sans enfant. Quant aux adultes sans enfant, 45 % sont d'accord pour dire que la paternité est nécessaire à l'épanouissement.

Il faut relier ces opinions au fait qu'en France, peu de personnes n'ont à terme pas d'enfant : en 1999, 10 % des femmes de 46 à 54 ans et 14 % des hommes de 48 à 56 ans n'en ont pas. Si les plus jeunes considèrent un peu moins la maternité ou la paternité comme importante pour l'épanouissement, cela n'implique pas qu'ils auront moins d'enfants. En effet, leur opinion peut être liée à leur jeune âge, ou encore exprimer qu'à leurs yeux avoir des enfants constitue plus un choix personnel qu'une norme. D'ailleurs, sur cette question, le nombre de personnes n'exprimant pas d'opinion diminue beaucoup avec l'âge : trois personnes sur dix ne prennent pas position parmi les 20-24 ans, deux fois plus que chez les plus de 50 ans. Dans les faits, en 2010, le nombre d'enfants par femme en France (2,01) reste le plus élevé d'Europe, l'âge moyen des mères à la naissance ne cessant d'augmenter.

Deux parents à la maison, un idéal persistant

Bien que les enfants vivent dans des structures familiales de plus en plus diversifiées, 90 % des enquêtés pensent que « pour grandir en étant heureux, un enfant a besoin d'un foyer avec un père et une mère ». La réalité est néanmoins éloignée de ce modèle idéal, les familles monoparentales étant de plus en plus nombreuses : 8 % des enfants de moins de 25 ans vivaient en famille monoparentale (avec leur mère le plus souvent) en 1968, contre 18 % en 2007.

Toutefois, la moitié des enquêtés pensent qu'« une femme peut avoir un enfant et l'élever seule si elle n'a pas envie d'avoir une relation stable avec un homme ». Les hommes et les mères de familles monoparentales sont plus souvent d'accord que la moyenne avec cette assertion (respectivement 51 % et 69 %). Et les réponses varient moins en fonction de l'âge de l'enquêté que celles sur la parentalité.

Le travail des mères fait débat, surtout chez les anciens

Les femmes sont de plus en plus présentes sur le marché du travail : 66 % des femmes de 15 à 64 ans sont actives en 2009 et ce taux ne cesse d'augmenter depuis les années soixante. Elles sont aussi plus souvent à temps partiel : 16 % des emplois féminins en 1975, 30 % en 2009.

Pourtant, une personne sur quatre pense qu'en période de crise économique, les hommes devraient être prioritaires pour trouver un emploi. Les femmes sont, bien sûr, plus opposées à cette idée que les hommes (respectivement 64 % et 58 % de désaccord). C'est toutefois sur cette question que les différences entre générations sont les plus marquées : 10 % des 20-24 ans approuvent une telle priorité, contre 50 % des 75-79 ans.

Les mères de jeunes enfants sont elles aussi plus actives qu'auparavant. En 2009, 78 % des mères avec au moins un enfant de moins de trois ans sont actives, contre 43 % en 1975. Néanmoins, plus de la moitié des personnes pensent qu'un enfant d'âge préscolaire risque de souffrir du fait que sa mère travaille (53 % des hommes et 49 % des femmes). 69 % des femmes au foyer partagent cette opinion, ainsi que 66 % des personnes peu diplômées ou 65 % des étrangers. Mais comme pour les opinions sur la priorité à l'emploi des hommes en cas de crise, les avis

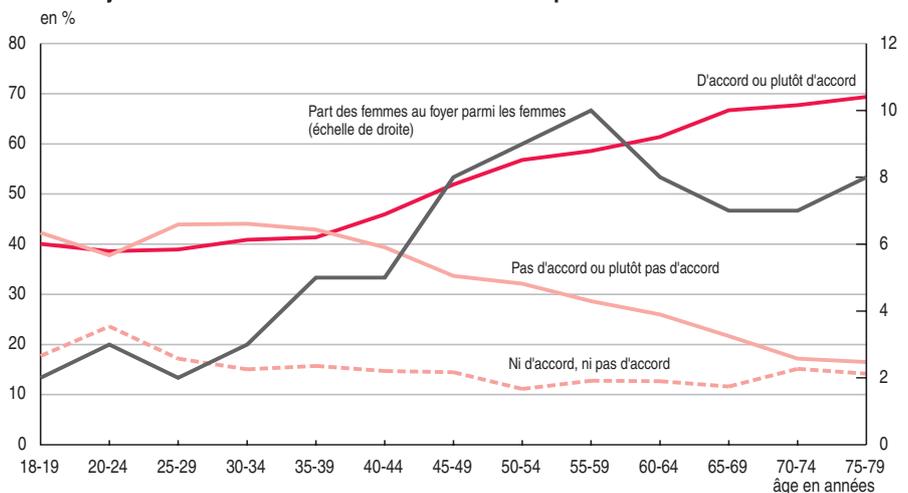
dépendent beaucoup de l'âge : en dessous de 40 ans, seuls quatre adultes sur dix sont plutôt d'accord avec un possible risque de souffrance de ces jeunes enfants, contre sept sur dix pour les 65 ans et plus (graphique 3).

Savoir à qui incombe la charge des parents vieillissants renseigne aussi sur les représentations des rôles des hommes et des femmes dans la société. Huit personnes sur dix pensent que ce n'est pas plus à la fille qu'au fils de s'en occuper. Les femmes désapprouvent un peu plus souvent le fait que ce serait elles de s'occuper des parents vieillissants. La part des personnes en désaccord avec cette assertion diminue avec l'âge, particulièrement à partir de 50 ans.

Le rôle des pères davantage reconnu

Dans les opinions exprimées, le rôle des pères dans la sphère familiale est reconnu, en particulier par les plus jeunes. Ainsi, en cas de divorce, 42 % des personnes pensent que ce n'est ni mieux ni pire que l'enfant reste avec sa mère. 30 % appuient la préférence de garde à la mère et 28 % la désapprouvent. Là encore, effet de génération, ce sont les plus jeunes qui sont le moins souvent d'accord avec le fait que la garde soit systématiquement confiée à la mère : 22 % des moins de 25 ans contre 45 % des 75 ans et plus. Les hommes sont plus souvent en désaccord avec la préférence de la

③ Les jeunes enfants dont la mère travaille risquent-ils d'en souffrir ?



Lecture : à la phrase « Un enfant d'âge préscolaire risque de souffrir du fait que sa mère travaille », 42 % des personnes de 18 et 19 ans ont répondu « Pas d'accord ou plutôt pas d'accord ».

Champ : France métropolitaine, personnes de 18 à 79 ans vivant en ménage ordinaire.

Source : Ined-Insee, enquête Erfi 2005.

garde à la mère : 30 % ne sont pas d'accord (graphique 4) ; en revanche, les personnes divorcées plébiscitent à 90 % le fait que la garde soit accordée à la mère. Dans les faits, le nombre de pères obtenant la garde alternée de leurs enfants augmente (la loi du 14 mars 2002 leur reconnaît officiellement cette possibilité). 12 % des divorces avec enfants aboutissent à une garde alternée des enfants en 2003, 14 % en 2006. Cependant, les cas de garde exclusive au père restent rares (7 % en 2003). Les hommes, comme les femmes, souhaitent une distinction nette entre vie

professionnelle et vie familiale pour les pères. En effet, deux tiers des hommes comme des femmes pensent que « les enfants souffrent souvent du fait que leur père est trop préoccupé par son travail ». Les générations anciennes sont davantage d'accord, et de manière plus franche, avec cette idée.

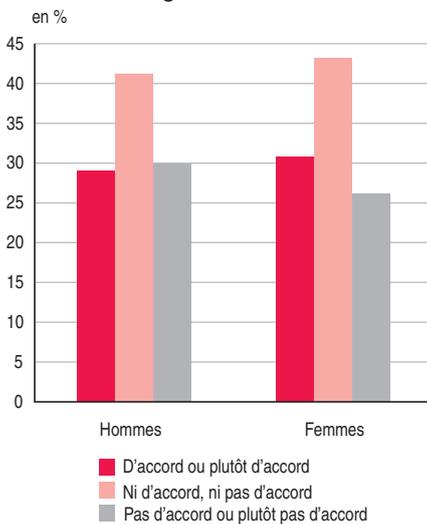
Les faits confirment l'évolution des mentalités : les hommes sont désormais plus investis dans l'éducation de leurs enfants, et ce, au quotidien. Ils consacrent 11 minutes par jour en moyenne à leurs enfants en 1999, contre 8 minutes en 1975. Une évolution des comportements certes, mais on reste loin du temps qu'y consacrent les femmes : 38 minutes par jour en 1999, comme en 1975.

changements de la société. Et c'est avec le renouvellement des générations, que les mentalités devraient se modifier.

Sources

L'enquête « Étude des relations familiales et intergénérationnelles » (Erfi) est la version française de l'enquête internationale « Generations and gender survey » (GGS). En France métropolitaine, l'Insee et l'Ined ont réalisé la première vague de l'enquête en 2005 et la deuxième vague en 2008. 10 000 personnes, âgées de 18 à 79 ans, ont répondu à la première vague et parmi elles, 6 500 ont également répondu à la deuxième. Pour des raisons de représentativité des données, c'est l'exploitation de la première vague qui a été privilégiée dans cette étude.

④ En cas de divorce, est-ce à la mère d'avoir la garde des enfants ?



Lecture : à la phrase « Si les parents divorcent, il est mieux pour l'enfant de rester avec sa mère plutôt qu'avec son père », 29% des hommes ont répondu « D'accord ou plutôt d'accord ».

Champ : France métropolitaine, personnes de 18 à 79 ans vivant en ménage ordinaire.

Source : Ined-Insee, enquête Erfi 2005.

Des opinions plus modernes à l'avenir ?

Pour les personnes qui ont répondu aux mêmes questions en 2008, il y a un glissement des opinions vers un point de vue moins traditionnel. Par exemple, la proportion de personnes en accord avec le fait de divorcer lorsqu'on est malheureux en couple, et ce même lorsqu'il y a des enfants, augmente de trois points entre 2005 et 2008. C'est sur la question d'accorder en priorité les emplois aux hommes en cas de crise économique et sur la différence d'âge dans les couples que les opinions évoluent le plus (+ 6 points d'opinions défavorables dans les deux cas). Les opinions des personnes peuvent donc changer au fil des années, en fonction de leur vécu ou des

Bibliographie

Vanderschelden M., « L'écart d'âge entre conjoints s'est réduit », *Insee Première* n° 1073, avril 2006.

Robert-Bobée I., « Ne pas avoir eu d'enfant : plus fréquent chez les femmes les plus diplômées et les hommes les moins diplômés », France, portrait social, *Insee Références*, 2006.

Déchaux J.-H., Herpin N., « Vers un nouveau modèle de parenté », dans : Bréchon P., Galland O. (dir.), *L'individualisation des valeurs*, Éditions Armand Colin, 2010.

Cosio-Zavala M.-E., Sebille P., « Que peut-on apprendre sur le genre à partir de l'enquête Erfi ? », dans : Régner-Lollier A. (dir.), *Portraits de familles*, Éditions de l'Ined, 2009.

Rault W., Letrait M., « Diversité des formes d'union et "ordre sexué" », dans : Régner-Lollier A. (dir.), *Portraits de familles*, Éditions de l'Ined, 2009.

INSEE PREMIERE figure dès sa parution sur le site Internet de l'Insee : www.insee.fr (rubrique Publications)

Pour vous abonner aux avis de parution : <http://www.insee.fr/fr/publications-et-services/default.asp?page=abonnements/liste-abonnements.htm>

BULLETIN D'ABONNEMENT A INSEE PREMIERE

À RETOURNER À : INSEE/CNGP, Service Abonnement - B.P. 402 - 80004 Amiens CEDEX 1
Tél. : 03 22 97 31 70 Fax : 03 22 97 31 73

OUI, je souhaite m'abonner à INSEE PREMIERE - Tarif 2011

Abonnement annuel : 81 € (France) 101 € (Étranger)

Nom ou raison sociale : _____ Activité : _____

Adresse : _____

Tél : _____

Ci-joint mon règlement en Euros par chèque à l'ordre de l'INSEE : _____ €.

Date : _____ Signature

Direction Générale :
18, Bd Adolphe-Pinard
75675 Paris cedex 14
Directeur de la publication :
Jean-Philippe Cotis
Rédacteur en chef :
Gilles Rotman
Rédacteurs :
L. Bellin, A.-C. Morin,
C. Perrel, C. Pfister
Maquette : P. Thibaudeau
Impression : Jouve
Code Sage IP111339
ISSN 0997 - 3192
© INSEE 2011



INSEE
INSTITUT NATIONAL
DE LA STATISTIQUE
ET DES ÉTUDES
ÉCONOMIQUES